Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Peintre

B.P. Peinture Revêtements - E5 Expression française et ouverture sur le monde

Session 2003 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Le clonage en question (13 questions) **Page 3**

2. Législation du travail (3 questions) **Page 8**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/E5 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Peintre - E5 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 2-Sujet.pdf

1. Le clonage en question

Les documents portent sur l'histoire du clonage, ses applications thérapeutiques et reproductives, ainsi que les débats éthiques, biologiques et sociaux qu'il suscite. Ils conduisent à analyser une caricature et des textes sur l'eugénisme, les inégalités liées à la génétique et à rédiger une synthèse argumentée.

Document 1

Question 1.1. Indiquer le premier clonage réussi d'un mammifère proche de l'être humain mentionné dans le document, en précisant la date et l'animal.

Le document date cette première réussite du 5 juillet 1996. Les chercheurs ont alors cloné une brebis, mammifère biologiquement proche de l'être humain. La réponse doit donc associer la date précise à l'animal mentionné, sans confondre cette expérience avec celle de 1998, qui est évoquée séparément à la question suivante.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le 5 juillet 1996, des chercheurs réussissent à cloner une brebis, mammifère biologiquement proche de l'être humain.

Question 1.2. Préciser ce que marque l'expérience menée en 1998.

Le document distingue la réussite de 1996 de l'expérience conduite en 1998. Cette dernière marque l'avènement du clonage humain. Il faut rapporter ce jalon tel qu'il est formulé dans le document, sans lui substituer une application thérapeutique ou reproductive, qui relève d'une autre question.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'expérience menée en 1998 marque l'avènement du clonage humain.

Question 1.3. Citer les deux utilisations possibles du clonage et associer à chacune l'application indiquée dans le document.

Le document associe deux usages possibles du clonage à des applications distinctes. Le clonage reproductif est envisagé contre la stérilité. Le clonage thérapeutique vise des applications médicales, notamment le diabète et la maladie d'Alzheimer. Pour répondre complètement, il faut nommer chaque usage et rattacher à chacun l'application correspondante, sans les intervertir.

- Clonage reproductif : lutte contre la stérilité.
- Clonage thérapeutique : traitement du diabète ou de la maladie d'Alzheimer.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Reproductif : lutter contre la stérilité. Thérapeutique : viser le diabète ou la maladie d'Alzheimer.

Document 2

Question 2. Compléter le tableau à double entrée en présentant les avis de Michelle Plachot et d'Axel Kahn sur le clonage thérapeutique et le clonage reproductif, avec les arguments correspondants.

Le tableau croise les deux formes de clonage avec les avis de Michelle Plachot et d'Axel Kahn. Il distingue les positions favorables, défavorables ou réservées, ainsi que les arguments qui les justifient. Une réponse complète conserve cette distinction entre opinion et argument et attribue précisément chaque position à son auteur.

Type de clonage	Michelle Plachot	Axel Kahn
Thérapeutique	Pour : greffes ou régénérations d'organes.	Réservé : respecter la dignité de l'embryon humain.
Reproductif	Contre : un enfant doit résulter d'un brassage génétique.	Réservé : les parents ont-ils le droit ou la liberté de définir leurs enfants ?

✓ RÉPONSE À RETENIR

Plachot soutient l'usage thérapeutique et refuse l'usage reproductif ; Kahn reste réservé sur les deux formes de clonage.

Document 3A

Question 3.1. Présenter les risques associés aux expérimentations de clonage sur les animaux.

Les expérimentations de clonage sur les animaux ont déjà fait apparaître des risques importants. Il faut distinguer les échecs de la procédure, les conséquences possibles pour la mère pendant la gestation et la survie des clones après leur naissance.

- Taux d'échec élevé.
- Avortements tardifs, qui peuvent entraîner le décès de la mère.
- Décès de nombreux clones peu après leur naissance.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les risques sont un taux d'échec élevé, des avortements tardifs parfois mortels pour la mère et le décès de nombreux clones après la naissance.

Document 3B

Question 3.2. Interpréter le point de vue exprimé par Plantu et justifier cette interprétation en relevant des détails précis de la caricature.

Plantu adopte un point de vue critique et ironique : il présente le clonage comme un produit mis en marché et tourne en dérision la prétention du médecin. La caricature associe les impératifs médiatiques à un sourire forcé, à une posture de présentation du « produit » et à une souris qui le photographie. Le stéthoscope suggère que le

docteur a les oreilles bouchées, au propre comme au figuré. Son ombre évoque enfin l'idée qu'il se prend pour Dieu.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La caricature critique le clonage transformé en opération de marketing et la prétention du médecin, figuré comme se prenant pour Dieu.

Documents 3A et 3B

Question 3.3. Relever l'expression commune aux documents 3A et 3B.

Les documents 3A et 3B partagent une expression précise, qui doit être relevée telle quelle. Elle rapproche les annonces associées au clonage et leur présentation spectaculaire. Il ne s'agit pas d'inventer une formulation équivalente : la réponse attendue est l'expression commune citée dans le corrigé.

« Annonces fracassantes ».

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'expression commune aux documents 3A et 3B est : « annonces fracassantes ».

Document 4

Question 4.1. Relever dans le document le passage qui définit la pratique évoquée.

Le corrigé demande de reprendre le passage du document 4 qui définit la pratique évoquée. Il en indique le début et la fin, mais ne reproduit pas son texte intégral. La réponse peut donc citer fidèlement le fragment donné avec ses points de suspension, sans compléter la définition par une formulation absente du corrigé fourni.

« C'est la pratique… estimés supérieurs. »

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> « C'est la pratique… estimés supérieurs. »

Question 4.2. Expliquer en quoi la pratique décrite, qui consiste à produire des enfants conformes aux désirs des parents, se distingue d'un eugénisme d'État.

La pratique décrite consiste à « produire » des enfants conformes aux désirs parentaux, qualifiés d'« enfants à la carte ». Elle se distingue d'un eugénisme d'État par l'origine du choix : ici, il relève des parents, tandis que l'eugénisme d'État sert une idéologie collective. Le corrigé donne comme exemple la recherche de la pureté de la race.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'eugénisme parental répond aux désirs des parents ; l'eugénisme d'État impose une sélection au service d'une idéologie, telle la pureté de la race.

Question 4.3. Présenter les trois dangers de cette pratique mentionnés dans le document.

Le document signale trois dangers liés à cette pratique. Ils touchent à la diversité biologique, aux inégalités sociales et économiques, puis à l'organisation politique. Il faut les présenter séparément pour ne pas réduire l'exclusion des classes et des pays pauvres à un seul risque général.

- Un appauvrissement génétique de l'humain.
- Une exclusion supplémentaire des classes et des pays pauvres.
- Le risque d'encourager un appareil administratif de type totalitaire.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les dangers sont l'appauvrissement génétique, l'exclusion accrue des classes et des pays pauvres, et le risque d'un appareil administratif totalitaire.

Documents 4 et 5

Question 5.1. Relever une phrase qui montre que les disparités entre nations et l'exclusion des pays pauvres risquent de s'accentuer.

Le passage attendu relie l'augmentation des disparités entre nations à l'exclusion des pays pauvres. Il faut conserver les deux éléments de cette idée : l'échelle internationale des inégalités et la mise à l'écart supplémentaire des pays pauvres. Le corrigé fournit la phrase sous forme d'extrait avec des points de suspension.

> « Les disparités se développeront davantage à l'échelle des nations… exclusion supplémentaire des pays pauvres… »

✓ RÉPONSE À RETENIR

« Les disparités se développeront davantage à l'échelle des nations… exclusion supplémentaire des pays pauvres… »

Question 5.2. Proposer un titre mettant en évidence l'opposition entre pays développés et pays en développement à propos de la recherche en génétique.

Le titre doit faire apparaître le contraste entre les pays développés et les pays en développement dans le domaine de la recherche génétique. Il peut souligner la concentration de cette recherche à l'échelle mondiale. Le corrigé donne un titre recevable qui exprime cette idée par la notion d'oligopole.

✓ RÉPONSE À RETENIR

« L'oligopole mondial de la génétique » met en évidence la concentration de la recherche génétique à l'échelle mondiale.

Synthèse

Question 6. Rédiger un courrier des lecteurs destiné à un grand quotidien, dans lequel vous prenez explicitement position sur le clonage et argumentez sur ses conséquences biologiques, sociales et morales.

Madame, Monsieur,

Le clonage reproductif doit être refusé. Les expérimentations animales montrent un taux d'échec élevé, des avortements tardifs parfois mortels pour la mère et de nombreux décès de clones après la naissance. Ces risques biologiques rendent cette pratique inacceptable.

Le clonage thérapeutique peut ouvrir des perspectives pour les greffes ou la régénération d'organes, mais la dignité de l'embryon humain doit être respectée. La sélection d'enfants conformes aux désirs parentaux menace aussi la diversité génétique et risque d'accroître l'exclusion des classes et des pays pauvres. Elle pourrait enfin favoriser un appareil administratif totalitaire. Toute recherche doit donc être strictement encadrée.

Un lecteur

✓ RÉPONSE À RETENIR

Refuser le clonage reproductif et encadrer strictement la recherche thérapeutique, dans le respect de la dignité humaine et face aux risques biologiques et sociaux.

2. Législation du travail

Cette partie porte sur un accord d'entreprise relatif à l'aménagement du temps de travail et au passage progressif aux 35 heures. Les questions vérifient la compréhension des signataires, de la durée hebdomadaire prévue, des jours ouvrables et des journées de RTT.

Question 1. Identifier les parties signataires de l'accord d'entreprise.

L'accord est signé par le chef d'entreprise et les délégués des différentes organisations syndicales représentées dans l'entreprise.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le chef d'entreprise et les délégués des organisations syndicales représentées dans l'entreprise.

Question 2. Indiquer la durée hebdomadaire de travail prévue pour la période concernée.

39 heures par semaine.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> 39 heures par semaine.

Question 3. Définir un jour ouvrable, puis expliquer à quoi correspondent les journées de RTT dans le cadre du passage progressif aux 35 heures.

- Un jour ouvrable est un jour travaillé, sauf le dimanche et les jours fériés.
- Les journées de RTT accompagnent le passage progressif aux 35 heures. La première année de l'accord, la durée hebdomadaire reste de 38 heures.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Jour ouvrable : jour travaillé, sauf le dimanche et les jours fériés. Les RTT accompagnent le passage progressif aux 35 heures ; la première année, la durée est de 38 heures par semaine.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E5 d'expression française et d'ouverture sur le monde du B.P. Peinture Revêtements se déroule en session 2003, sur 3 heures, avec un coefficient 3; le code examen n'est pas renseigné. Elle traite du clonage et de ses enjeux, puis de la législation du travail. Elle évalue l'analyse documentaire, l'interprétation d'image, l'argumentation, la synthèse et la compréhension d'un accord d'entreprise.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le clonage reproductif vise la naissance d'un individu, tandis que le clonage thérapeutique est associé notamment aux greffes et à la régénération d'organes.
- Les risques expérimentaux cités comprennent un taux d'échec élevé, des avortements tardifs et des décès de clones peu après la naissance.
- L'eugénisme parental dit « à la carte » se distingue d'un eugénisme d'État par les acteurs et les objectifs qui orientent les choix.
- Dans ce corrigé, un jour ouvrable exclut le dimanche et les jours fériés; les RTT accompagnent le passage progressif aux 35 heures.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les usages thérapeutique et reproductif et associer chaque usage à ses applications.
- Pour l'analyse de la caricature, énoncer le point de vue puis le justifier par des détails observables.
- Dans la synthèse, respecter la forme du courrier des lecteurs, structurer les arguments et prendre clairement position.
- Distinguer les signataires de l'accord, la durée hebdomadaire, les jours ouvrables et les journées de RTT.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire la synthèse argumentée sur le clonage ?

Adoptez une position explicite, éventuellement nuancée, puis organisez le texte en paragraphes. Développez des arguments sur les conséquences biologiques, sociales et morales, en vous appuyant sur les documents, et respectez la forme d'un courrier des lecteurs.

Q : Comment justifier l'interprétation de la caricature de Plantu ?

Reliez l'interprétation à des détails visibles : la mise en scène de type marketing, le sourire et la posture du personnage, l'appareil photo de la souris, le stéthoscope et l'ombre portée. Ces éléments étayent le point de vue critique.

Q : Quel est le barème des deux parties de l'épreuve ?

La partie sur le clonage totalise 56 points, dont 20 pour la synthèse. La partie sur la législation du travail totalise 4 points : 1 point pour les signataires, 0,5 point pour la durée et 2,5 points pour la dernière question.

Q : Quels critères sont retenus pour noter la synthèse ?

Le corrigé attribue 5 points au respect de la situation de communication et à la structure, 10 points à la pertinence et à la richesse de l'argumentation, et 5 points à la correction de la langue et à la clarté de l'expression.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/E5 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Peintre - E5 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Peintre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.